

TRY-TRAIL/Règlement de course

Article L 231 – 2 du Code du Sport

Il est obligatoire pour participer à une course Hors-stade d'être titulaire soit :

- D'une licence FFA 2012-2013 (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass'Running)
- D'une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, de Course d'Orientation, ou de Pentathlon Moderne, licence en cours de validité.
- D'une licence sportive délivrée par une fédération agréée et sur laquelle doit apparaître par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou course à pied en compétition.
- Ou pour les non-licenciés, être titulaire d'un certificat médical de moins d'un an de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition (ou sa photocopie). Ce document sera gardé par l'organisation en tant que justificatif en cas d'accident.

- L'épreuve est ouverte à toutes et à tous, à partir de junior pour le circuit de 28km et à partir de cadet pour le circuit de 14km.

- Une assurance en responsabilité civile a été souscrite par les organisateurs auprès de : MMA Assurances agence d'Yssingeaux

- Récompenses : coupes, lots, etc ;
 - 3 premiers au scratch
 - 3 premières femmes
 - Premier homme et femme de chaque catégorie sans cumul (junior, sénior, vétéran)

- Droit à l'image :

Les participants autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à une des courses. La commercialisation des images des épreuves est soumise à l'autorisation express des organisateurs.

- **Chaque concurrent participe à la compétition de son propre chef et sous sa responsabilité. Il déclare être en pleine possession de ses moyens. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de**

s'assurer personnellement. Il ne saurait tenir les membres de l'organisation et du secours comme responsables d'une défaillance ou d'un accident qui lui surviendrait avant, pendant ou après l'épreuve.

- Matériel fortement conseillé : une réserve d'eau de 50cl minimum, réserve de nourriture.